

ASSEMBLEE GENERALE du 28 Juin 1997

Après avoir remercié Monsieur le Maire d'Episy pour le prêt de la salle polyvalente, la Présidente explique pour quelle raison l'Association de Défense de Montigny et de son Environnement a été contrainte de tenir son Assemblée Générale ailleurs qu'à Montigny. Elle rappelle les refus essayés à plusieurs reprises pour le prêt d'une salle à Montigny et la correspondance à ce sujet avec Monsieur le Préfet de Seine et Marne, ainsi que le désir de l'Association de ne pas créer de polémique en exigeant le respect de ses droits. Il est fortement déploré que le maire n'ait jamais répondu, depuis la création de l'Association, à aucune des correspondances qui lui ont été adressées, même en recommandé avec accusé de réception. Depuis longtemps, les services de la Préfecture connaissent la raison du retard de notre Assemblée Générale.

La Présidente donne ensuite connaissance des dates des nombreuses réunions du Conseil d'Administration de l'Association et des réunions de Bureau, qui ont été tenues depuis la création de l'Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement ainsi que du travail effectué et signale la démission pour raisons de déménagement ou d'occupations trop absorbantes de membres du Conseil d'Administration.

Monsieur Grente, Trésorier, prend la parole pour le bilan financier de l'Association. Les finances sont saines. Le poste principal de dépenses est l'impression des bulletins qui sont gratuitement distribués à tous les foyers de la commune. L'Association dépasse, à l'heure actuelle, la centaine d'adhérents.

Madame Bardin, donne ensuite lecture du bilan moral. Elle retrace les actions de l'Association depuis sa création officielle en Septembre 1995:

Toutes ces actions ont été relatées dans les bulletins n° 1 & 2 distribués au début de l'été 96 et en Février 97.

A toutes ces informations, le Bureau de l'Association ajoute des informations nouvelles :

Les anciennes carrières entre Sorques et Moret ont été achetées par le Conseil Général afin de faire un espace de protection du biotope, de la faune et de la flore. Cette action était en gestation depuis plusieurs années et plusieurs membres du bureau ont eu l'occasion de visiter cet espace extrêmement intéressant où de très nombreuses espèces d'oiseaux viennent se reproduire et vivre. L'Association se réjouit donc de cette décision et se montrera très attentive à l'étude d'un règlement conforme à la meilleure protection possible de cet espace naturel privilégié où sont prévus des visites d'étude et des observatoires.

La qualité de l'eau est un souci constant de l'Association: la pollution extrême des rejets de la station d'épuration de Montigny est à présent observable sur des documents photographiques. Rien n'est fait pour y remédier : alors que les communes des environs font ou ont fait la mise en conformité exigée à l'échelon national, la station de Montigny, prévue pour une population de 1 500 Hab. n'a été l'objet d'aucune remise en conformité ces deux dernières années (pourtant, des travaux y étaient prévus depuis longtemps). Monsieur Grente, signale que les écrevisses que l'on trouve actuellement dans notre rivière sont de souche dite "américaine", les autres ayant disparu, et ne sont attirées que par les eaux très polluées car elles se nourrissent des excréments.

Une modification du P.O.S. a fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif : cette modification bien qu'entachée d'irrégularités nombreuses a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 28 Mars 97. Elle autorisait, entre autres choses, des constructions nouvelles d'écuries, d'un manège et de logements sur les Trembleaux.

Lors des séances des Conseils Municipaux des 28 Mars et 13 Juin derniers "*Monsieur le Maire expose que le plan d'occupation des sols tel qu'il a été approuvé le 22 Mars 1991 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune. Il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal*" (citation extraite du Procès Verbal de la séance du 13 Juin 97) c'est à dire, faire un nouveau Plan d'Occupation des sols.

Lors de la séance du 28 mars, le maire s'était déjà fermement engagé à faire réaliser des lotissements dans Montigny, il avait cité plusieurs endroits et plusieurs demandeurs auxquels il avait demandé d'attendre encore deux ans.

On ne peut qu'être inquiet de la menace représentée par ce projet, l'exemple de certaines communes proches ne semblant pas bon à suivre (On connaît les problèmes de Moncourt). Il reste de nombreux emplacements constructibles à l'intérieur du tissu urbain de la commune et il est actuellement possible d'autoriser des constructions sur certains terrains déjà viabilisés sans arriver à cette solution qui n'a pas même l'avantage d'apporter du travail aux entreprises locales. On peut se demander, d'autre part, comment les infrastructures pourront répondre à cet afflux de population. Cette décision du maire est une grande préoccupation pour l'Association qui souhaite voir conserver au village de Montigny son caractère encore préservé recherché par de nombreux habitants.

Plusieurs personnes interviennent, des sujets divers sont évoqués par les adhérents : les projets d'animation culturelle de l'Association sont encouragés, la nécessité de continuer un travail d'information est soulignée. Un projet d'action collective à offrir aux Montignons est évoqué par plusieurs membres. Tous approuvent la publication des bulletins et le Conseil d'Administration est félicité pour leur qualité et le contenu des articles. Il est demandé de tenter d'en augmenter la fréquence de parution. Des aides se proposent pour cela.

Trois nouveaux membres sont élus au Conseil d'Administration en remplacement des membres démissionnaires : Mesdames Marchiori, Boulogne et Bayonne. Les autres membres sortants sont réélus : Mesdames et Messieurs Marc Ardilly, Robert Ardilly, Maddy Avignon, Paule Brunet, Catherine Champenois, Michel Dessaux, Sylvie Dessaux, Jean Dutronc, Oswald Gardelli, Philippe Grente, Rémi Lambert, Béatrice Malisse, Jacques-Henri Olive, Jean Perrot, Maryse Sabot, Jeanne Virion.

Composition du Bureau réélu :

Présidente : A. Bardin
Vice Président : M.Ardilly
Trésorier : PH Grente
Trésorier adjoint : B.Malisse
Secrétaire : J.Virion
Secrétaire adjointe : Sylvie Dessaux